

**Service de l'aménagement et de la planification
Observatoire de la réussite éducative**

Rapport-2019

Titre du document : Rééquilibrage du niveau de diplômes en Nouvelle-Calédonie

Objet du document :

A partir des données collectées par l'ISEE lors des recensements de la population (1996-2014), ce rapport interroge l'évolution du niveau de diplôme selon trois critères : la communauté d'appartenance, le genre et le territoire. Dans cette contribution, nous analyserons l'évolution de l'accès aux diplômes en distinguant la « massification de l'éducation » de la « démocratisation qualitative » de l'école, afin de vérifier si nous assistons à une réduction des inégalités.



Rééquilibrage du niveau de diplômes en Nouvelle-Calédonie

Observatoire de la Réussite Educative, 2019

« *Diplôme : signe de science. Ne prouve rien.* »

Gustave Flaubert, *dictionnaire des idées reçues*, 1911

Table des matières

Introduction	5
1. Massification de l'éducation en Nouvelle-Calédonie.....	6
A. Deux Calédoniens sur trois ont au moins un diplôme	6
2. Un rééquilibrage de la communauté d'appartenance ?.....	7
A. Plus d'un Kanak sur deux sans diplôme en 1996	7
B. Persistance d'un décalage pour l'enseignement supérieur en 2014.....	9
3. Genre : un double rééquilibrage ?	10
A. Un rattrapage du taux de « sans diplômes »	10
B. Les femmes désormais plus diplômées que les hommes.....	11
4. Un rééquilibrage territorial ?	12
A. A l'échelle des provinces.....	12
B. A l'échelle des communes.....	14
C. A l'échelle des quartiers	16
Conclusion.....	18

Introduction

De par son histoire coloniale, la société calédonienne est marquée par de profondes inégalités sociales, géographiques et ethniques. A l'instar des autres pays de la zone océanienne qui ont subi également des colonisations de peuplement comparables (Australie et Nouvelle-Zélande par exemple), ces inégalités se superposent à une grande hétérogénéité culturelle : en 2014, selon l'ISEE, les communautés océaniques représentent environ 50% de la population, contre 27,2% pour la communauté européenne et 3% pour la communauté asiatique¹. Si ces inégalités touchent davantage les océaniens, elles concernent particulièrement le peuple autochtone kanak. Partant de ce constat, le rééquilibrage du territoire apparaît comme une nécessité politique, économique et sociale. En 1988 puis en 1998, les accords de Matignon-Oudinot et de Nouméa ont notamment prévu d'importantes mesures de rééquilibrage économique et social en faveur de la population kanak.

En mobilisant les données collectées par l'ISEE lors des quatre derniers recensements de la population (1996, 2004, 2009, 2014), cette note propose d'éclairer une partie du processus de rééquilibrage à la lumière du niveau de diplômes.

Tout d'abord, on constate que le niveau de formation générale des Calédoniens a fortement progressé ces vingt dernières années et l'accès aux diplômes, réservé à une minorité de la population calédonienne, s'est considérablement massifié. En effet, en 1996, seuls 45% de la population calédonienne déclaraient avoir au moins un diplôme du secondaire, contre 67% vingt ans plus tard. La part des personnes sans diplômes (ou avec le certificat d'étude) recule donc de 22 points entre 1996 et 2014 tandis que le nombre de diplômés de l'enseignement supérieur a été multiplié par trois. Désormais, 2 calédoniens sur 10 ont un diplôme de l'enseignement supérieur (soit 19,45% de la population de plus de 15 ans, hors études en cours).

Toutefois, d'importants déséquilibres communautaires subsistent parmi les diplômés. En 2014, les Kanak étaient toujours surreprésentés parmi les non diplômés (53%) et sous-représentés parmi les diplômés de l'enseignement supérieur (8,9%). A titre de comparaison, il convient de noter que le nombre d'« Européens » non diplômés est quatre fois moins important (13% des non-diplômés) tandis que ceux titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur sont 7 fois plus nombreux (65,7% de l'ensemble).

Au regard des statistiques disponibles, la progression du niveau de formation générale des Calédoniens a-t-elle contribué à réduire les déséquilibres en matière de niveau de diplômes entre les différentes communautés ?

Dans cette contribution, nous analyserons l'évolution de l'accès aux diplômes en distinguant la « massification de l'éducation » de la « démocratisation qualitative » de l'école, afin de vérifier si nous assistons à une réduction des inégalités.

¹ Il convient de noter que depuis le recensement de la population de 2009, la question portant sur la « communauté d'appartenance » a intégré la possibilité de choix multiple, ou de s'abstenir. En 2014, ces deux catégories, plus celle « non déclarée » représentent 18,5% de la population.

1. Massification de l'éducation en Nouvelle-Calédonie

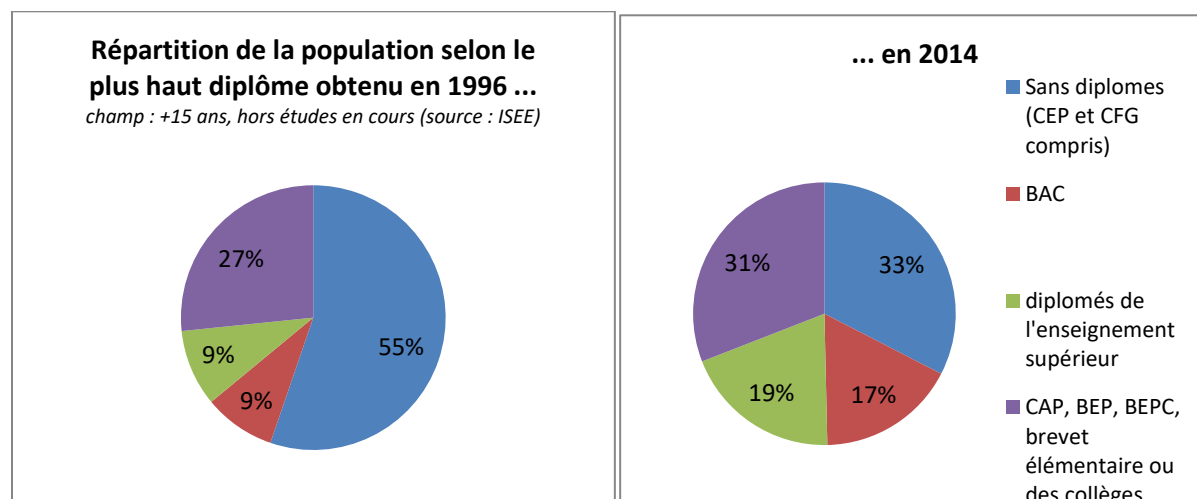
En Nouvelle-Calédonie comme ailleurs, la massification de l'éducation peut se définir comme une démocratisation quantitative de l'école. Elle se traduit par l'allongement de la durée moyenne de la scolarité et par la forte progression de la part de la population scolarisée et diplômée.

Pour cette section, afin de mettre en lumière ce phénomène, nous avons choisi de nous focaliser sur trois indicateurs principaux: le taux de personnes sans diplômes (CEP et CFG² compris), le taux de bacheliers, le taux de diplômés de l'enseignement supérieur (DUT³, BTS⁴, 1^{er} cycle⁵, 2nd et 3^{ème} cycle⁶, Grande école). Sauf cas contraire indiqué, les champs étudiés dans cette section concernent la population de plus de 15 ans sans les élèves et les étudiants. Enfin, pour rappel, ces statistiques proviennent uniquement des différents recensements de population menés par l'ISEE en Nouvelle-Calédonie.

A. Deux Calédoniens sur trois ont au moins un diplôme

En 2014, un peu moins d'un Calédonien sur trois ne possède pas de diplôme (soit 32,5%). Lorsque l'on rajoute ceux ayant obtenu Brevet (BEPC, Brevet élémentaire ou des collèges), on atteint 41,5% de la population. Un niveau qui demeure très au-dessus de la moyenne française (+DOM sans Mayotte) : 20,7% (source, INSEE, enquête Emploi, 2018).

Néanmoins, rappelons qu'en 1996, plus d'une personne sur deux ne possédait pas de diplôme (soit 55,3% de la population de plus de 15 ans, hors études en cours). Parallèlement, cette forte baisse de la part de personnes sans diplômes s'est accompagnée d'une hausse concomitante de la part de la population titulaire du baccalauréat. En 1996, seul 18,1% de la population avait au moins le baccalauréat contre 36,5% en 2014, ce qui signifie que pour la première fois, lors du dernier recensement, le nombre de bacheliers (67503) a dépassé le nombre de non-diplômés (60178).



Par ailleurs, parmi ceux qui ont au moins le baccalauréat, la progression du nombre de diplômés de l'enseignement supérieur est également spectaculaire. En 1996, une personne sur dix était titulaire d'un de ces diplômes (soit 9,4%), alors qu'ils sont proportionnellement deux fois plus importants en 2014 (19,5%).

² Respectivement Certificat d'Etudes Primaires (CEP) et Certificat de Formation Générale (CFG)

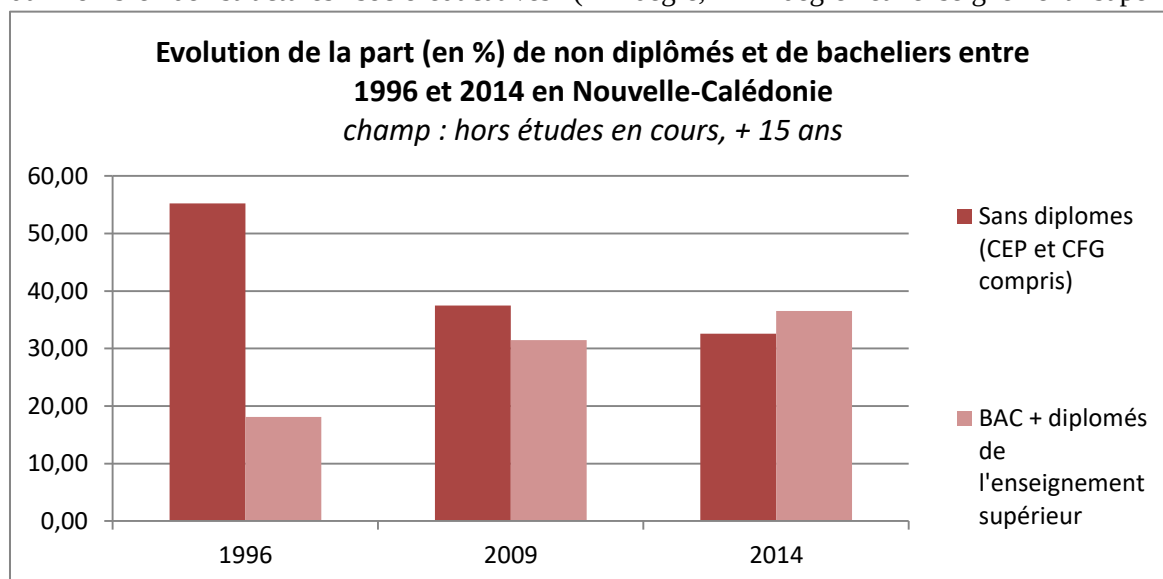
³ Diplôme Universitaire de Technologie

⁴ Brevet de Technicien Supérieur

⁵ Niveau DEUG ou Licence

⁶ Niveau Master et Doctorat

Entre le recensement de 1996 et celui de 2014, malgré la persistance de disparités avec la métropole, la réduction de la proportion de la population sans diplôme concomitante à la progression de la proportion de bacheliers et de diplômés de l'enseignement supérieur, confirme une amélioration du niveau de formation générale des Calédoniens, qui se caractérise par un allongement de la période d'études et par de meilleurs résultats aux diplômes. Cette double tendance trouve son explication par le rééquilibrage de la couverture scolaire entre les trois provinces à et par la forte progression globale du nombre de structures socio-éducatives (1^{er} degré, 2nd degré et enseignement supérieur).



Symboliquement, on constate sur ce graphique que le nombre de bacheliers (et diplômés de l'enseignement supérieur) a désormais dépassé le nombre de personnes sans diplômes, ce qui est un gage de démocratisation scolaire. Néanmoins, cette amélioration n'est pas uniforme et met en lumière certaines inégalités selon la communauté d'appartenance, le genre ou le lieu géographique.

2. Un rééquilibrage de la communauté d'appartenance ?

A. Plus d'un Kanak sur deux sans diplôme en 1996

Ancienne colonie de peuplement, la Nouvelle-Calédonie souffre toujours d'importantes inégalités socio-ethniques. Avec 104958 personnes recensées (ISEE, 2014), les Kanak constituent la première minorité de l'archipel (39,1% de la population total) devant une pléiade de communautés (Européens, Océaniens, Asiatiques, métisses, etc.) que l'on identifiera dans cette contribution comme « Non-Kanak ».

Pour rappel, les accords politiques de Matignon-Oudinot (1988) puis de Nouméa (1998) ont introduit la notion de rééquilibrage au profit des Kanak afin de gommer petit à petit les disparités sociales, économiques, financières issues de la période coloniale.

La comparaison de l'évolution des niveaux de diplômes entre ces deux groupes (Kanak et non-Kanak), rendue possible par l'intégration des questions relatives à la communauté d'appartenance lors des recensements de la population, permet de mesurer concrètement la portée de ce rééquilibrage entre 1996 et 2014.

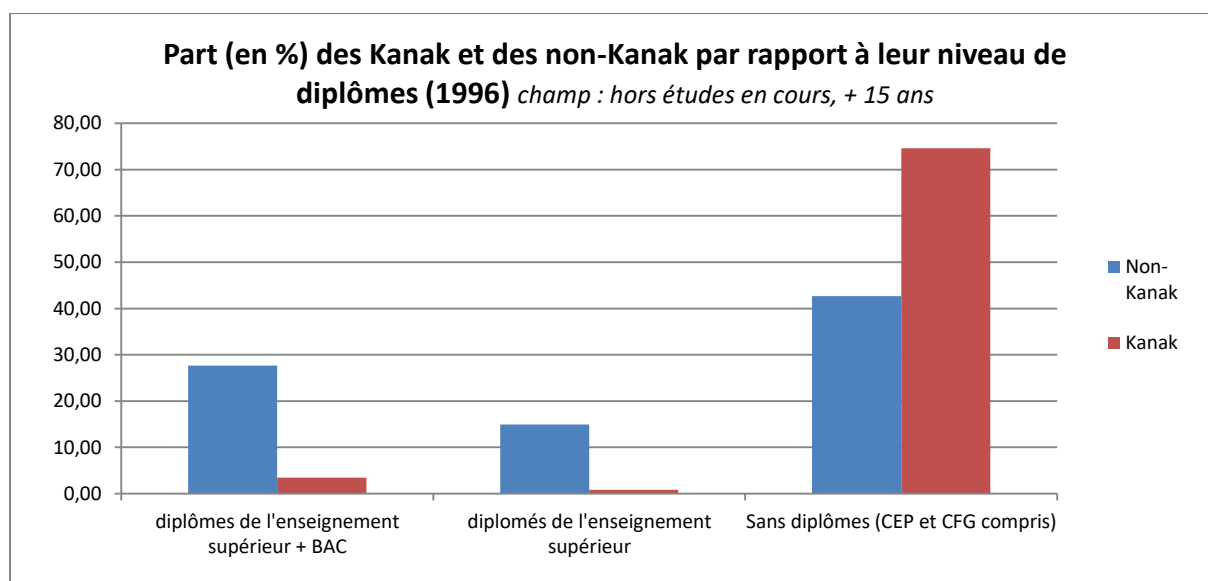
En 1996, les Kanak représentaient 39,4% de la population ciblée (soit 47780 personnes de plus de 15 ans et hors études en cours sur un total de 121185). Parmi eux, ils n'étaient que 1650 à avoir décroché au moins le baccalauréat, soit 7,5% du nombre total de bacheliers et 3,4% de l'ensemble des Kanak.

A l'inverse, cette même année, on comptait plus de 20310 non-Kanak ayant obtenu au moins leur bac, soit 92,5% du total, ce qui correspond à un non-Kanak sur quatre (27,7%). En se focalisant sur les diplômés post-bac, on constate que cette différence est encore plus significative entre les Kanak et les non-Kanak.

En 1996, les Kanak n'étaient que 400 à avoir décroché un diplôme de l'enseignement supérieur (soit 0,8% d'entre eux et 3,5% du nombre total de diplômés de l'enseignement supérieur). A l'inverse, les non-Kanak comptaient 96,5% du nombre total de diplômés de l'enseignement supérieur (soit 10953 diplômés), ce qui correspond à un ratio de 14,9% pour cette population.

Même constat en ce qui concerne l'indicateur des personnes sans diplômes (CEP et CFG compris) : le décalage était significatif entre les Kanak d'une part, et les non-Kanak d'autre part.

En 1996, les Kanak étaient 35661 à ne pas détenir de diplômes (pour un total de 66964 non-diplômés, soit 53,2%), ce qui correspond à un ratio de trois Kanak sur quatre (soit 74,6%). A l'inverse, les non-Kanak étaient 31303 à ne pas posséder de diplômes (soit 46,8% de la population), ce qui correspond à une proportion de 42,6%.

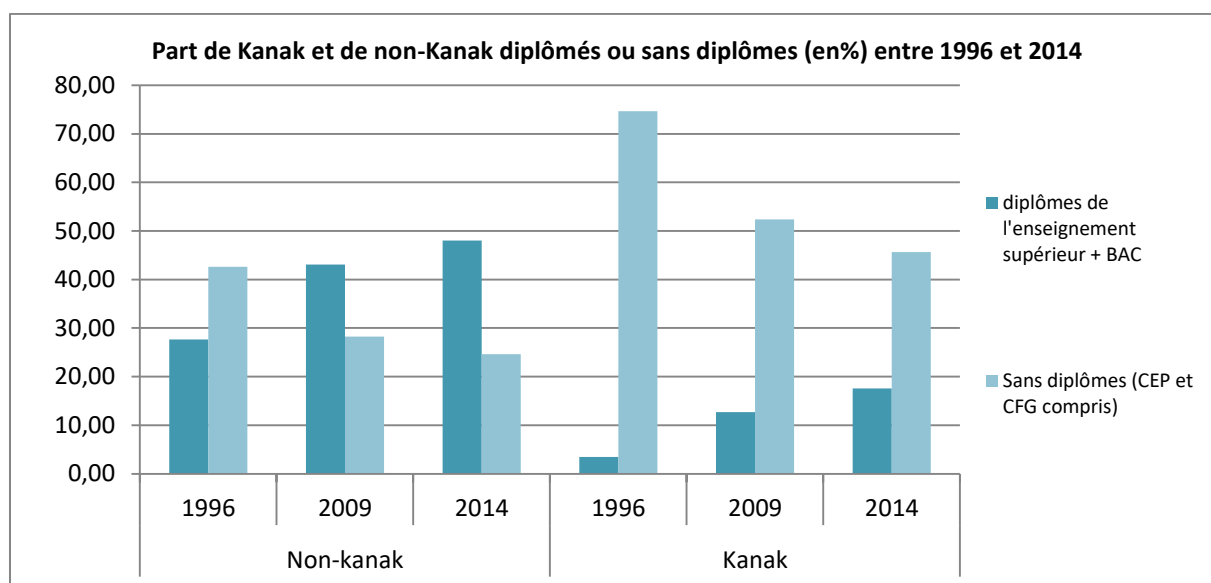


Ce décalage qui se vérifiait quel que soit l'indicateur choisi, permettait de mettre en lumière les profondes inégalités en matière de réussite scolaire et d'accès aux diplômes, et la marginalisation scolaire dont souffrait la population kanak. Dans une société où le niveau social des individus est directement lié à la scolarité et au niveau de diplôme, les inégalités sociales rappelées au moment des accords de Matignon-Oudinot (1988) puis de Nouméa (1998) tiraient en partie leur origine de ces différences. Et réciproquement, le lien entre catégorie socio-professionnelle et réussite scolaire semblait se vérifier : les inégalités sociales qui touchaient les Kanak, contribuaient également à la persistance des inégalités scolaires.

B. Persistance d'un décalage pour l'enseignement supérieur en 2014

En 2014, s'il existe toujours un décalage significatif entre les Kanak et les non-Kanak concernant la réussite scolaire et l'accès aux diplômes, l'évolution de la part de diplômés (baccalauréat et diplômes supérieurs) révèle une progression plus importante chez les Kanak que chez les non-Kanak.

Même constat pour la part de personnes sans diplômes. En 2014, si 21 points séparent encore le niveau des Kanak (46%) à celui des non-Kanak (25%), la baisse enregistrée du pourcentage de sans diplômes est bien plus importante pour les Kanak (-75% entre 1996 et 2014) que pour les non-Kanak (-42% sur cette même période). Ce constat statistique confirme l'existence d'un rééquilibrage ethnique s'expliquant vraisemblablement par un allongement du nombre d'années d'études touchant préférentiellement les Kanak. En effet, rappelons que l'école secondaire a été ouverte aux Kanak depuis 1956 et qu'il a fallu attendre 1962 pour avoir un premier bachelier kanak (enseignement public). La part de non-diplômés chez les Kanak issus de cette période a donc été progressivement rattrapée par les nouvelles générations diplômées.



En ce qui concerne la part de personnes diplômés du baccalauréat ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur, le constat est relativement proche. Parmi les Kanak, la part de bacheliers et de diplômés de l'enseignement supérieur a été multipliée par cinq (soit 418%) entre 1996 et 2014 (de 3,4% à 17,6% en 2014) tandis que chez les non-Kanak, cette proportion a connu une progression de 73,6% entre 1996 et 2014.

Néanmoins, il convient de noter que malgré cette hausse qui a été proportionnellement plus importante chez les Kanak pour la part bacheliers et de diplômés de l'enseignement supérieur que chez les non-Kanak, l'écart (en points) entre les deux groupes semble s'être creusé entre 1996 et 2014 (+24 points entre non-Kanak et Kanak en 1996 contre +30 points en 2014). Néanmoins, notons que lors de la dernière période intercensitaire (2009-2014), cet écart est resté sensiblement aux alentours de 30 points). Si les inégalités diminuent pour l'accès aux diplômes depuis 1996 (cf. prec), ce n'est donc pas le cas pour les inégalités en matière d'accès au baccalauréat et à l'enseignement supérieur.

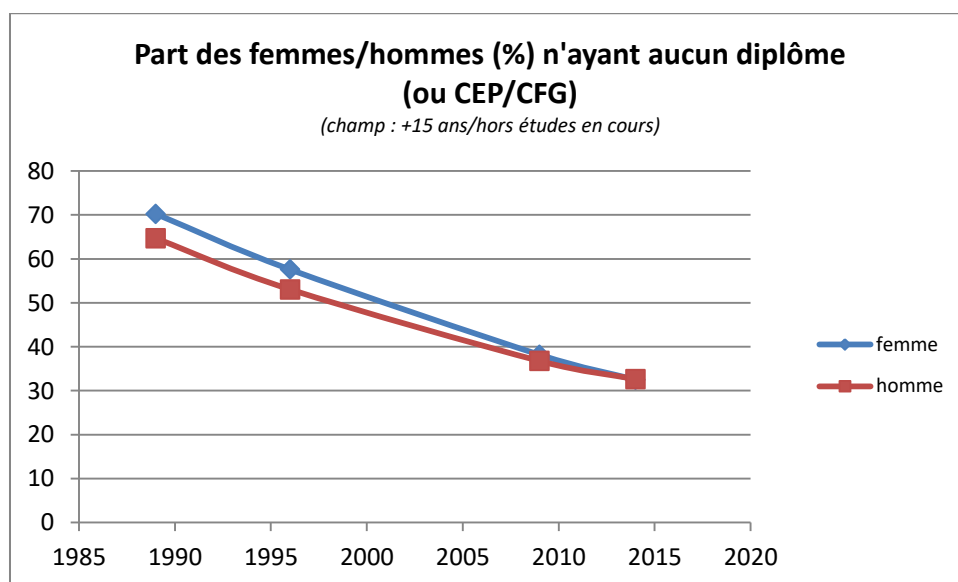
3. Genre : un double rééquilibrage ?

A. Un rattrapage du taux de « sans diplômes »

En 1989, outre la communauté d'appartenance, il existait également de profondes inégalités en matière d'éducation et d'accès aux diplômes entre les hommes et les femmes.

Parmi les femmes de plus de 15 ans (hors études en cours), près de sept sur dix (70,24%) n'avaient aucun diplôme (ou seulement le CEP/CFG), tandis que pour les hommes, ce taux était de 64,7%, soit près de 6 points d'écart. Constat comparable pour les titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur : 3,75% des femmes étaient titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur contre 5,6% chez les hommes.

Pour ces deux indicateurs, on constate que les 25 dernières années (1989-2014) se sont caractérisées par un important recul de la part de femmes sans diplômes.

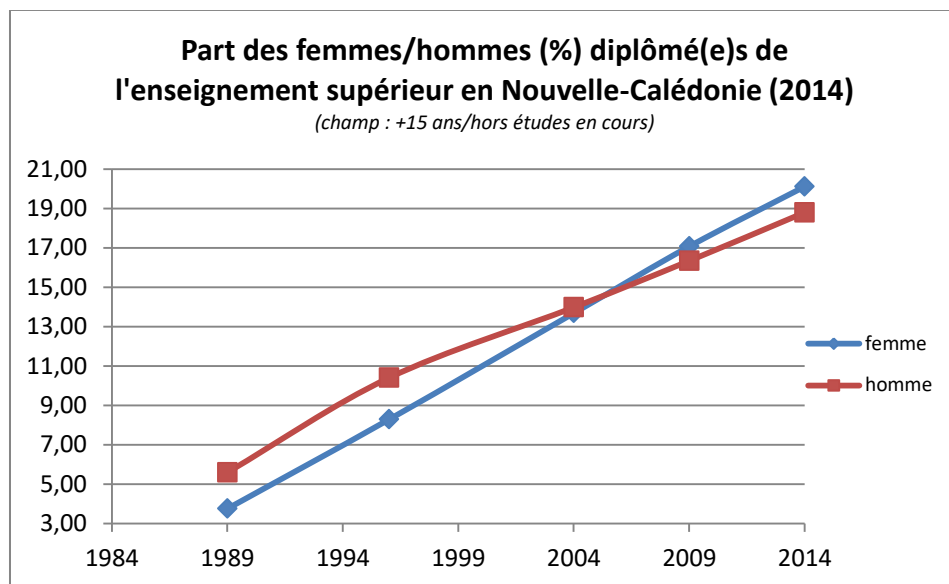


Lors de chaque recensement de population depuis 1989, nous assistons à la réduction progressive de l'écart entre les hommes et les femmes de la part d'individus n'ayant aucun diplôme (cf. graphique ci-dessus). En 2014, pour la première fois, on constate que la part femmes sans diplômes (32,5%) est désormais équivalente à celle des hommes (32,6%). A l'instar de la France métropolitaine il y a plusieurs décennies, cette transition semble avoir plusieurs causes : leur émancipation, l'élévation du niveau d'éducation, leur entrée massive sur le marché du travail et le développement de la contraception.

Parallèlement à cette tendance, on observe également une forte progression de la part de femmes diplômées de l'enseignement supérieur.

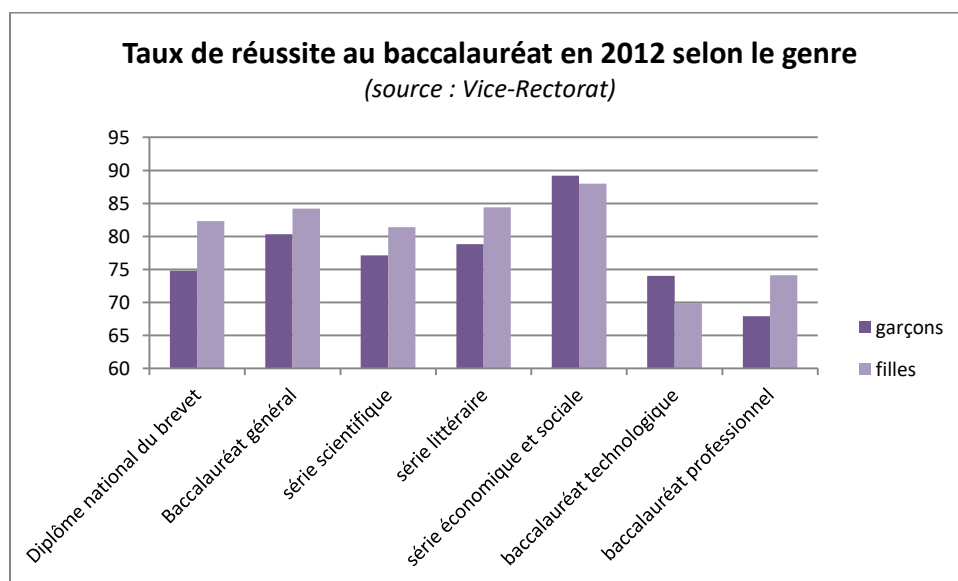
B. Les femmes désormais plus diplômées que les hommes

En ce qui concerne le niveau de diplômé(e)s de l'enseignement supérieur, contrairement aux inégalités entre les communautés d'appartenance, le décalage observé en 1989 a donné lieu à un basculement : en 2014, les Calédoniennes sont désormais plus diplômées que les hommes.



En 25 ans, la part de femmes diplômées de l'enseignement supérieur a été multipliée par 10 (contre 6 pour les hommes), passant de 3,75% (1989) à 20,11% (2014), soit 16 points de plus. 1 femme sur 5 est donc diplômée de l'enseignement supérieur (20,11%), soit 1,5 point de plus que les hommes (18,79%). Un basculement que l'on observe depuis une dizaine d'années, notamment chez les plus jeunes (15-29 ans). En effet, en 2014, pour cette tranche d'âge, les hommes étaient 10,8% à avoir un diplôme de l'enseignement supérieur contre 14,9% pour les femmes.

Outre ces chiffres issus des recensements de population effectués par l'ISEE, les taux de réussite aux examens fournis par le Vice-Rectorat confirment globalement de meilleurs résultats chez les femmes que chez les hommes (cf. ci-dessous), à l'instar des tendances observées en France métropolitaine.



Comme dans d'autres pays, ce constat statistique confirme l'existence d'un rattrapage du niveau de diplôme par les femmes s'expliquant vraisemblablement par une volonté d'émancipation sociale de la gente féminine.

Par ailleurs, en croisant le genre et la dimension ethnique, on constate que la même tendance apparaît en comparant les niveaux de diplômes des femmes kanak et des hommes kanak. Désormais, et de manière significative chez les 20-30 ans, la part de femmes kanak diplômées de l'enseignement supérieur est supérieure à celle des hommes kanak. En 2009, environ 7% des femmes kanak de 20-30 ans déclaraient avoir un diplôme de l'enseignement supérieur contre 4% des hommes kanak.

Toutefois, les femmes kanak restent nettement moins diplômées que les femmes non-kanak. Cet écart se creuse d'autant plus que les études se prolongent après le baccalauréat ; pour le bac général, elles sont 11 % contre 17 % pour les femmes non kanak alors qu'elles ne sont plus que 5 % en 1^{er} cycle universitaire et 2 % en 2nd cycle (contre respectivement 18% et 15% pour les femmes non kanak).

Si le niveau d'éducation de la population calédonienne a évolué plus rapidement pour les Kanak que pour les non-Kanak, pour les femmes que pour les hommes (toutes origines confondues), on constate que le facteur de la communauté d'appartenance demeure plus significatif que celui du genre, notamment en ce qui concerne l'accès au diplôme de l'enseignement supérieur.

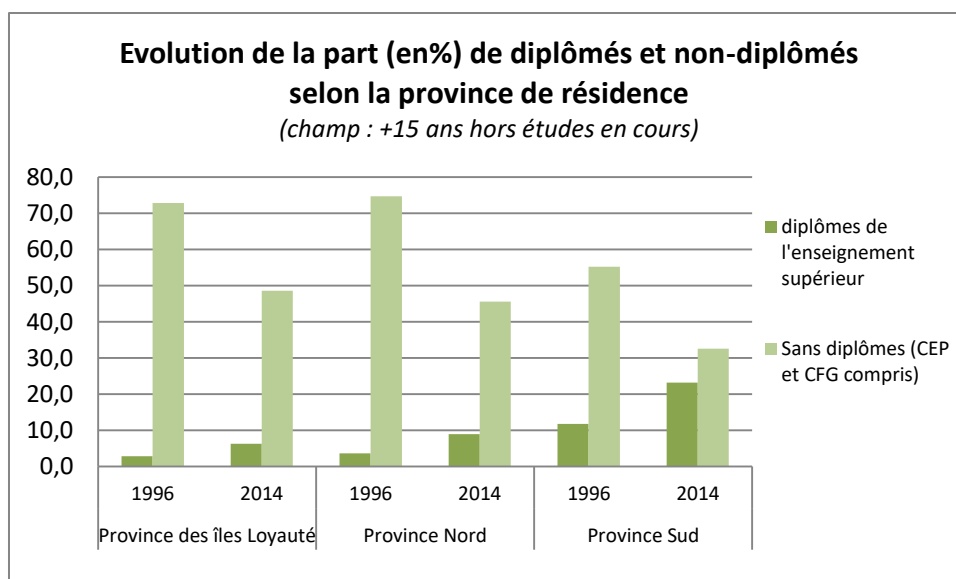
4. Un rééquilibrage territorial ?

A. A l'échelle des provinces

En 20 ans (1996-2014), la Nouvelle-Calédonie a bénéficié d'une importante baisse de la part de personnes n'ayant pas de diplômes (ou seulement le CEP ou le CFG), tandis que celle de diplômés de l'enseignement supérieur (1^{er} cycle universitaire + 2^{ème} et 3^{ème} cycle) a significativement augmenté.

Malgré cela, on constate la persistance d'inégalités du niveau de diplômes selon le lieu de résidence des individus recensés (province, commune, quartier). En 1996, les populations des provinces Nord et des Îles, étaient constituées de plus de 70% de non-diplômés (respectivement 74,8% pour la province Nord et 72,9% pour la province des îles), tandis que la province Sud, plus peuplée, concentrant l'essentiel des structures socio-éducatives (notamment du second degré et de l'enseignement supérieur) et proposant l'essentiel du bassin d'emploi calédonien, comptabilisait près de 55,3% de personnes non-diplômées.

A l'inverse, en 1996, la part de la population de la province Sud, qui disposait d'un diplôme de l'enseignement supérieur, s'élevait à 11,8% contre 3,6% pour les habitants de la province Nord et 2,9% pour ceux de la province des Îles (cf graphique ci-dessous).



A l'instar des taux de non-diplômés plus importants en province Nord et en province des Îles, cette différence vis-à-vis des diplômés de l'enseignement supérieur s'expliquait par la forte concentration des bassins d'activité économique dans le Grand Nouméa. En effet, il paraît logique que les diplômés s'installent plus aisément dans les lieux où ils ont une chance de trouver un emploi correspondant à leur diplôme. Il est par conséquent plus difficile pour les zones rurales de disposer d'individus avec un fort bagage universitaire.

En 2014, on observe toujours ces inégalités entre les trois provinces. Les populations des provinces Nord et des Îles sont toujours moins diplômées que celle de la province Sud. En effet, elles étaient constituées de plus de 45% de non-diplômés (respectivement 45,6% pour la province Nord et 48,6% pour la province des îles), tandis que la province Sud, toujours la plus peuplée et le mieux équipée d'un point de vue socio-éducative, comptabilisait près de 32,6% de personnes non-diplômées.

Entre 1996 et 2014, on constate donc une nette diminution de la part de sans diplômés au sein des trois provinces : (-33% en province des îles, soit -24,2 points ; -39% en province Nord, soit -29,2 points ; -41% pour la province Sud, soit -22,7 points). En vingt ans, l'écart avec la province Sud s'est sensiblement réduit pour la province des îles (-1,5 points) et de manière plus importante pour la province Nord (-6,5 points). Cela semble s'expliquer par les projets structurant de l'agglomération VKP, du « grand H », de l'usine du Nord qui ont drainé proportionnellement plus de diplômés.

Le constat pour la part de diplômés de l'enseignement supérieur semble sensiblement différent. Entre 1996 et 2014, si l'évolution apparaît proportionnellement plus rapide pour les provinces des îles (+120%) et pour la province Nord (+145%) par rapport à la province Sud (+97%), l'écart en points semble s'accroître au détriment des provinces Nord et des îles (respectivement +8,1 points et +8,9 points). Ainsi, en 2014, 23,2% de la population de la province Sud dispose d'un diplôme de l'enseignement supérieur contre 8,9% pour la province Nord et 6,3% pour la province des îles.

Malgré des politiques publiques en faveur du rééquilibrage, cette évolution géographique du niveau de diplôme est révélatrice du creusement des disparités socio-démographiques au profit de la province Sud⁷, lié à la persistance de l'ultracéphalie nouméenne.

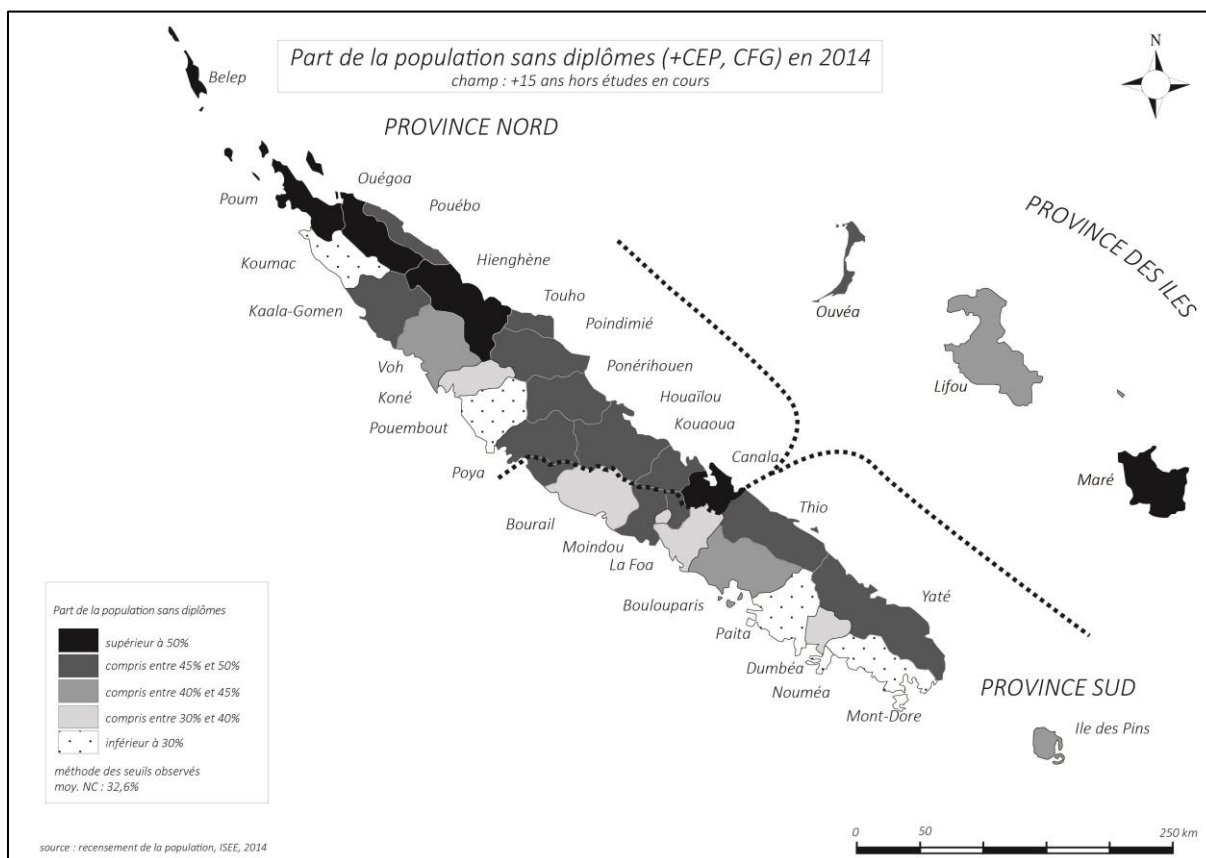
⁷ Pour rappel, en 2014, 3 habitants sur 4 se situent en province Sud (74,4%) alors qu'ils étaient 68,1% en 1989.

B. A l'échelle des communes

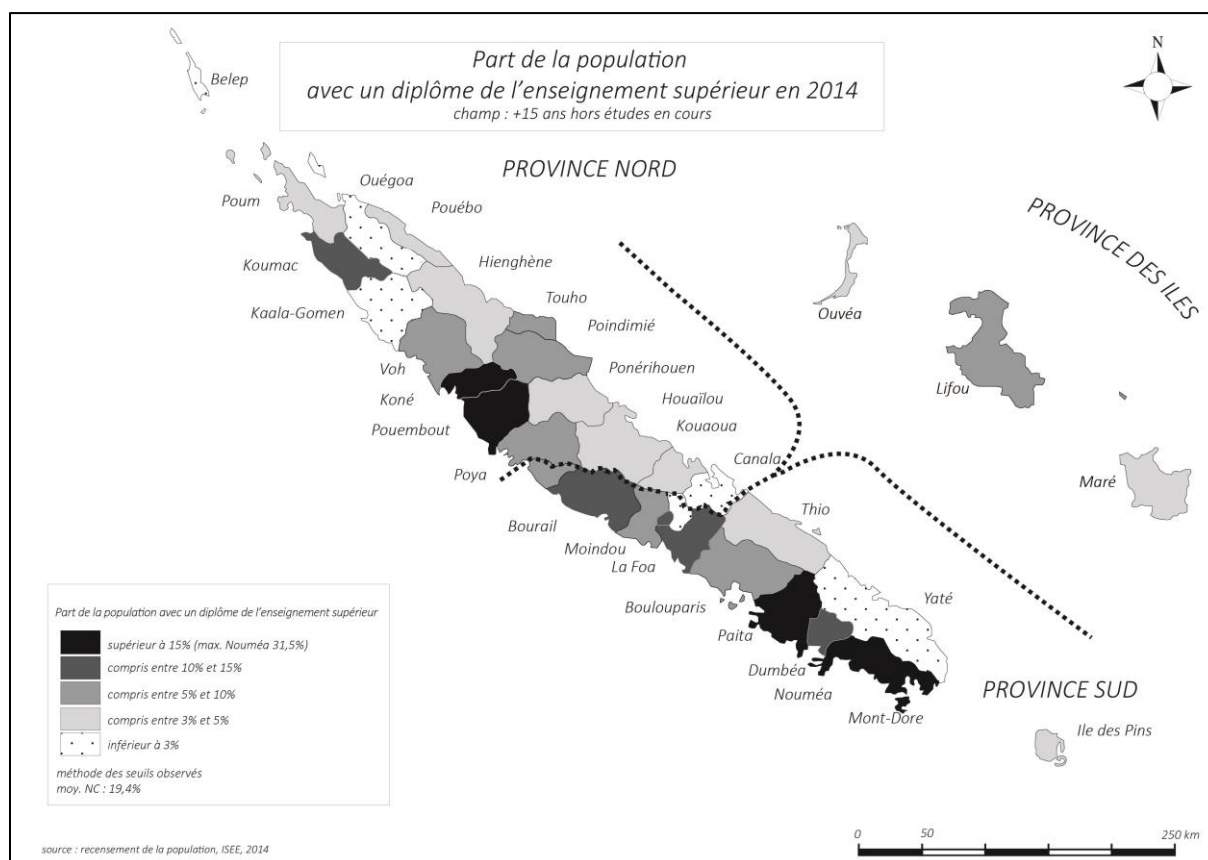
La répartition des personnes sans diplômes par commune confirme l'analyse réalisée à l'échelle des provinces. En effet, en 2014, on constate que les communes urbaines (Grand Nouméa, VKP, Koumac, etc.) disposant d'un tissu socio-économique importants, présentent des taux relativement faibles de « sans diplômes » (< 30% alors que la moyenne territoriale est de 32,6%).

Entre 2009 et 2014, les communes de Voh, Koné, Pouembout et des îles Belep ont connu un recul de plus de 10 points de la part de « sans diplômes », ce qui correspond à la période de montée en puissance socio-démographique de l'agglomération soutenue par l'activité économique lors de la phase de construction de l'usine de nickel de Koniambo (Voh), contribuant à polariser une population plus diplômée.

Aux îles, malgré les flux migratoires vers le Grand Nouméa, on constate un recul du taux de « sans diplômes » à Lifou (-8,6 points entre 2009 et 2014), qui dispose depuis 1995 du lycée polyvalent des Iles Loyauté William Haudra.



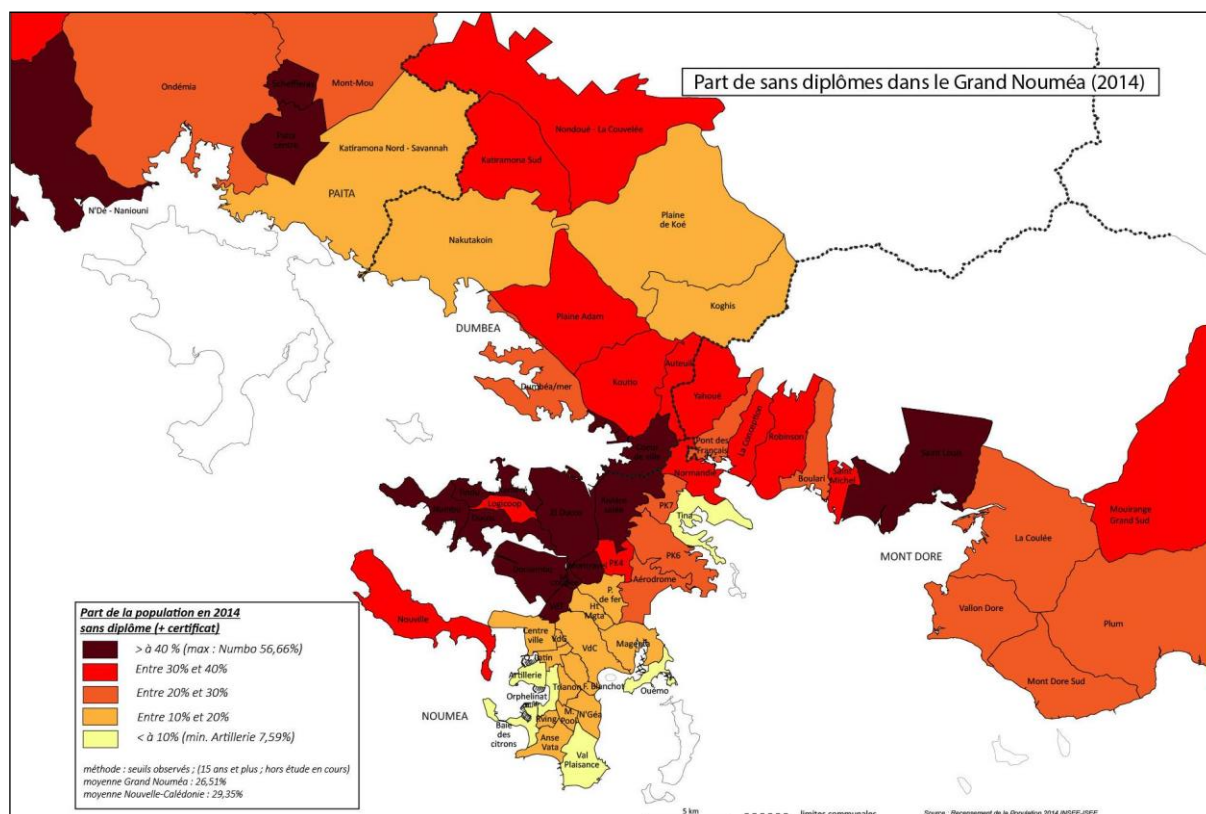
Constat similaire concernant la répartition des diplômés de l'enseignement supérieur. En 2014, l'activité économique des pôles urbains (Koumac, VKP) contribuent de manière significative à cette inégale répartition (cf. carte ci-dessous).



En clair, cette cartographie de la répartition des individus « sans diplômes » ou ayant « un diplôme de l'enseignement supérieur » n'est pas forcément révélatrice du maillage socio-éducatif des communes, ni de leur efficacité scolaire intrinsèque. Les mobilités professionnelles drainées par les bassins d'emploi contribuent à concentrer les diplômés dans les zones urbaines et par voie de conséquence, à surreprésenter les non diplômés dans les zones rurales.

C. A l'échelle des quartiers

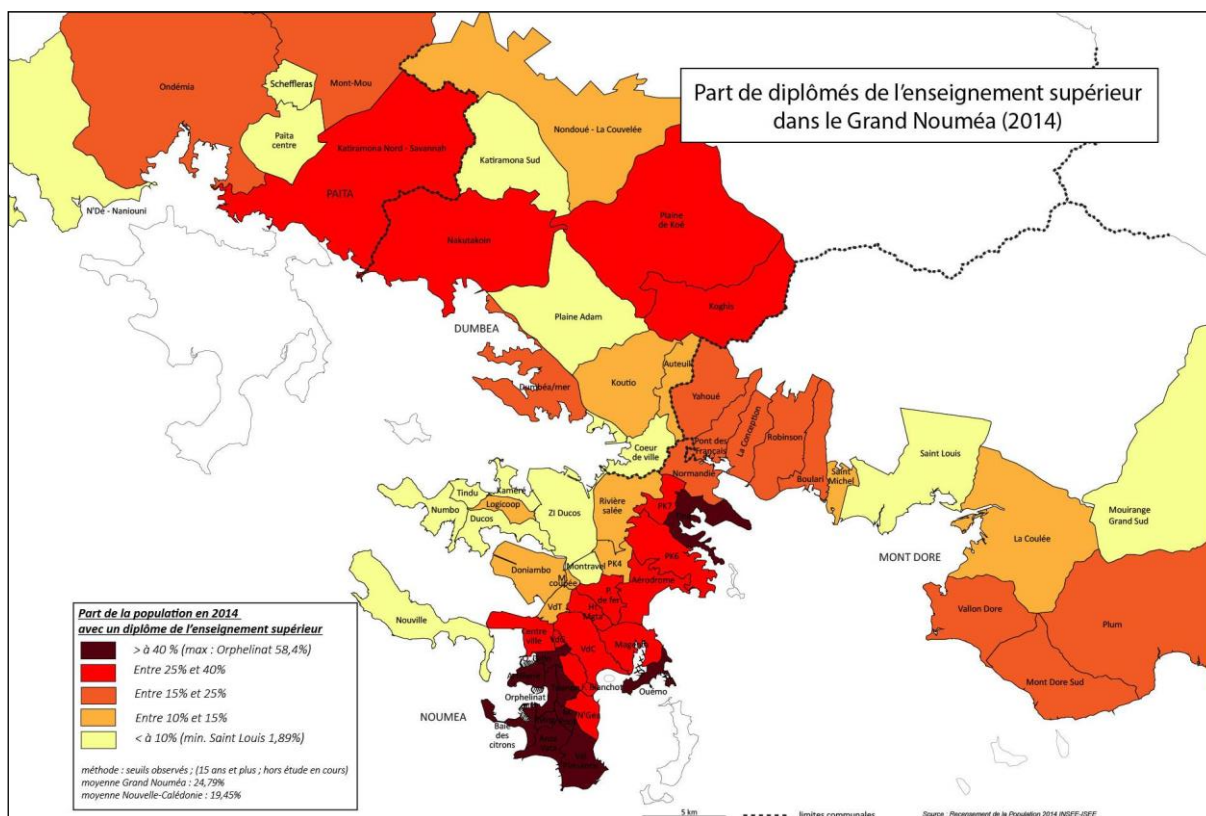
Le recensement 2014 dénombre 32900 personnes sans diplômes (ou CEP/CFG) dans le Grand Nouméa soit un peu plus d'une personne sur quatre (26,51%). Pour rappel, en 1989, une personne sur deux du Grand Nouméa n'avait aucun diplôme.



La dichotomie observée entre les quartiers du Nord Ouest de Nouméa (Kaméré, Tindu, Ducos) et les quartiers Sud (Val Plaisance, Artillerie) semble se superposer à la cartographie des inégalités ethniques et sociales de l'agglomération. Dans les quartiers les plus défavorisés (Saint Louis, Ducos, Tindu, Cœur de Ville, etc.), et dans les squats, la proportion de non diplômés dépasse les 40%. Tandis qu'à l'inverse, les quartiers enregistrant les plus bas ratios de non diplômés sont tous situés dans la partie méridionale de la capitale (Val Plaisance, Baie des citrons, Receiving, etc.).

Par ailleurs, le croisement avec d'autres indicateurs sociaux et ethniques recensés par l'ISEE révèle une certaine corrélation entre la répartition des sans diplômes, celle des populations océaniques et celle des populations au chômage. Cette cartographie par quartier semble donc révéler une superposition géographique et ethnique des inégalités en matière d'accès aux diplômes et à l'emploi.

Environ 30 800 habitants de l'agglomération déclarent avoir un diplôme de l'enseignement supérieur (Cycles 1, 2 et 3). A l'instar du taux de « sans diplômes » (cf. carte prec.), Le taux de diplômés de l'enseignement supérieur dans le Grand Nouméa révèle d'importants contrastes entre les quartiers. Comme le constat effectué à l'échelle territoriale, les quartiers les plus défavorisés n'ont pas connu une amélioration plus forte que les autres, la hausse générale du niveau de diplôme n'a pas généré de réel rattrapage.



L'essentiel des hauts diplômés de l'agglomération réside dans les quartiers du sud de Nouméa. La démarcation entre les quartiers Nord-Ouest de la presqu'île et ceux du Sud-Est, déjà révélée par la répartition des « sans diplômes », est toujours visible.

Au sud de la presqu'île, les diplômés représentent au moins 40% de la population totale (pour rappel, la moyenne territoriale est de 19,45%) tandis qu'ils sont moins de 10% dans les quartiers populaires du Nord-Ouest tels que Ducos, Kaméré ou Numbo.

Conclusion

Depuis vingt ans, à partir des données issues des recensements de population calédonienne effectués par l'ISEE, on constate que le niveau d'éducation de la population a globalement fortement progressé. Dans certains domaines, ce processus s'est accompagné d'un rééquilibrage.

En ce qui concerne les disparités relatives à la communauté d'appartenance, cette évolution, plus rapide pour les Kanak que pour les non-Kanak, a mis en lumière une réduction des inégalités dans l'accès aux diplômes. Néanmoins, on constate la persistance de ces inégalités au fur et à mesure que le niveau de diplômes augmente, notamment pour les diplômes de l'enseignement supérieur.

Pour le genre, les femmes sont désormais plus diplômées que les hommes mais on constate que le facteur discriminant de la communauté d'appartenance demeure toujours plus important que celui du genre, notamment en ce qui concerne l'accès au diplôme de l'enseignement supérieur.

Enfin, pour le lieu de résidence, la répartition des non-diplômés ou celle des diplômés de l'enseignement supérieur, sont directement liées à la répartition des pôles urbains et des bassins d'emploi. Les mobilités internes à la Nouvelle-Calédonie contribuent à façonner la répartition des diplômés.

Au-delà de cette question de la réussite scolaire, les disparités en matière de niveau de diplôme ont d'importants impacts sur l'insertion sur le marché du travail. Dans une société où réussir à l'école est devenu une condition *sine qua non* à l'accès à l'emploi, observer un rééquilibrage en matière de diplôme constitue un préalable inévitable pour un rattrapage social de la société.

Pour compléter cette analyse sur le rééquilibrage social de la société calédonienne, il convient donc désormais de vérifier l'impact de cette réduction des inégalités de diplôme sur les rapports de chances d'accès à l'emploi. A cet égard, la récente étude « force de travail » (2018) réalisée par l'ISEE, révèle que les non-diplômés sont sous-représentés dans la population active occupée et que les Kanak, les plus nombreux parmi cette catégorie, sont eux touchés par un taux de chômage de 18,6% (contre 11,6% pour l'ensemble de la population).